SciencesPo

Paris, le 2 novembre 2015

Sciences Po ouvre ses parcours de formation de niveau master aux étudiants de l'Université Paris Descartes



A compter de la rentrée universitaire 2015-2016, Sciences Po et l'Université Paris Descartes créent une passerelle pour permettre aux élèves et aux jeunes diplômés de l'université Paris Descartes d'intégrer un master de Sciences Po et de bénéficier ainsi de la complémentarité des domaines d'excellence des deux établissements.

Cette approche s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) « Université Sorbonne Paris Cité » dont Sciences Po et l'Université Paris Descartes sont membres, aux côtés de 6 autres établissements d'enseignement supérieur et cinq organismes de recherche : développer des formes et des dispositifs pédagogiques innovants.

Les étudiants inscrits ou diplômés de moins de deux ans de certains parcours de licences de l'Université Paris Descartes-des parcours d'excellence et bi-diplômants en droit, psychologie, économie-gestion et sciences pour la santé-ont désormais la possibilité de rejoindre Sciences Po pour intégrer l'un des masters de leur choix à travers une procédure d'admission spécifique. Pour intégrer Sciences Po, les candidats soutenus par l'établissement partenaire seront dispensés de l'épreuve

écrite d'admissibilité. Ils devront remplir un dossier de candidature présentant leur parcours académique et extra-universitaire. Les candidats déclarés admissibles par Sciences Po passeront ensuite un oral d'admission.

Avec ses écoles de droit, de communication, de journalisme, d'affaires internationales, d'affaires publiques ainsi que son école doctorale et son école urbaine, Sciences Po propose une offre de second cycle très riche.

Cette passerelle favorise l'interdisciplinarité, les élèves bénéficiant des spécialités académiques de chacune des deux institutions partenaires. Ils pourront faire valoir sur le marché du travail une double compétence reconnue et recherchée en France et à l'international.

Avec ce partenariat, l'Université Paris Descartes devient le premier établissement de Sorbonne Paris Cité à rejoindre les 27 autres écoles déjà conventionnées avec Sciences Po au service d'une plus grande ouverture des parcours professionnels de leurs élèves.

Pour Frédéric Mion, Directeur de Sciences Po: « Nous constatons que les étudiants recherchent de plus en plus la complémentarité des formations d'excellence. Ce nouveau partenariat, dont la richesse mérite d'être soulignée, élargit le choix de parcours professionnels des élèves inscrits à l'Université Paris Descartes. Il donne vie aux valeurs qui animent notre projet partagé au sein de notre COMUE, à nos objectifs communs de réussite et d'insertion professionnelle de nos étudiants. »

Frédéric Dardel, Président de l'Université Paris Descartes, « se félicite de la signature de cette nouvelle convention qui renforce les liens existants au niveau de l'offre formation proposée par les établissements membres de la COMUE Sorbonne Paris Cité ».

A propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 46% d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 30% des élèves sont boursiers contre 6% en 2000.

A propos de l'Université Paris Descartes

L'Université Paris Descartes, l'université des sciences de l'homme et de la santé à Paris. Avec ses 9 Unités de Formation et de Recherche (UFR) et son IUT, l'Université Paris Descartes couvre l'ensemble des connaissances en sciences de l'homme et de la santé. Seule université francilienne réunissant médecine, pharmacie et dentaire, son pôle santé est reconnu en Europe et dans le monde entier pour la qualité de ses formations et l'excellence de sa recherche.

Contacts Presse:

Caroline Allain - 01 45 49 72 98 - caroline.allain@sciencespo.fr

Pierre-Yves Clausse - 01 76 53 17 98- pierre-yves.clausse@parisdescartes.fr